Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260302-20260108-DE

DEPARTEMENT	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINISTERE	DE LA COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers **En exercice : 12** **Présents : 10** **Votants : 11** **Date de la convocation 24/02/2026** **Quorum : 7**	**Séance du 02 mars 2026** L'an deux mille vingt-six et le deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **Présents** : Anne Apprioual, Brigitte Gallic, Daniel Lénaff, Jean-Luc Roué, Jeannine Marty, Sandrine Tolmer, Annie Priol, Caroline Calvez, Sandra Roudaut, Odile Girard. **Excusé** : Sébastien Bellec qui a donné pouvoir à Daniel Lénaff. **Absente** : Armelle Kernéïs Mme Sandrine Tolmer a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N° 2026-01-08

OBJET : Rénovation et réhabilitation d'un bâtiment communal Foyer Rural : demande de subvention à la Région : AMI « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants ».

Madame le Maire rappelle que l'opération de travaux porte sur la rénovation énergétique du bâtiment Foyer Rural mais également sur son réaménagement intérieur.

Le projet s'inscrit dans une ambition d'offre de logement et d'amélioration de l'habitat. Il vise à faire évoluer l'hébergement touristique à la nuitée à destination des itinérants, (fréquentation croissante des randonneurs et cyclotouristes liée au déploiement du GR34 et de la V45 toute proche).

L'objectif consiste à améliorer la qualité de l'hébergement touristique en restructurant et en rénovant les chambres, en créant des espaces communs (accueil, salon-cuisine, espaces détente), en édifiant une extension de plain-pied pour abriter une chambre et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et en ajoutant un auvent pour abriter la nouvelle entrée de l'espace d'accueil en pignon Sud-Est, face au parking, dont la visibilité depuis la route de Ploudalmézeau sera renforcée.

Ce projet peut s'inscrire dans l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants » porté par le GIP Brest Terres Océanes et peut faire l'objet d'une subvention auprès de la Région Bretagne.

- Pour cela, il convient de respecter les critères liés aux orientations données par la Région pour le développement touristique.
- Deux grands axes : l'identité et les transitions. Encourager l'innovation tout en préservant les ressources naturelles et culturelles. Une des actions des feuilles de route « itinérance douce »
- Obligatoire : S'appuyer sur l'étude d'un designer, répondant au cahier des charges déterminé dans le cadre de l'AMI (Désigner retenu : AMIL Design de Portsall-Ploudalmézeau : Coût de sa prestation : 3000 € TTC.
- Subvention de la Région espérée : 36 000 €

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter cette subvention auprès de la Région.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par un vote à main levée et à l'unanimité,

- approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à solliciter, une subvention auprès de la Région au titre de l'AMI « développer une offre d'hébergements touristiques à la nuitée à destination des itinérants » pour le projet de réhabilitation et rénovation du bâtiment Foyer Rural.

Fait les jour, mois et an que devant

Le Maire,

Anne APPRIOUAL